



SOCIETE AEROPORTUAIRE DE LOME - TOKOIN

Société d'Economie Mixte au Capital de 500 000 000 F CFA - R.C.C.M : 1986 B1604 - C.C.A.I.T.306/86
BP: 10112 Lomé (Togo) - Tél: (228) 22 23 60 60 / 22 23 60 61 / 22 23 67 00 / 22 26 09 20 / 91 00 75 75
Email: infos@salt.tg / secretariat.dgsalt@salt.tg / salttogo1@gmail.com
Site web: aeropordelome.com

Janvier 2025

POLITIQUE SECURITE

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE DE LA DIRECTION GENERALE

En qualité d'exploitant de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE), une des missions de la SALT, consiste à élaborer, mettre en œuvre, maintenir et améliorer constamment des stratégies et processus devant assurer que toutes les opérations auront lieu dans un cadre d'une attribution équilibrée des ressources, visant à réaliser le plus haut niveau de performance de sécurité et à satisfaire aux exigences réglementaires.

Tous les échelons de la direction, tous les employés et partenaires de la plate-forme sont responsables de la réalisation de ce haut niveau de performance de sécurité, à commencer par le Directeur Général.

Je m'engage à :

- Assumer les responsabilités en tant que dirigeant responsable pour toutes les questions de sécurité ;
- Allouer les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre des prescriptions législatives et réglementaires nationales ;
- Promouvoir et maintenir la culture positive de sécurité et les bonnes pratiques au sein de l'organisation ;
- Promouvoir la gestion proactive et l'amélioration continue de la sécurité au sein de l'organisation ;
- Veiller à ce qu'aucune mesure disciplinaire ne soit prise à l'encontre d'aucun agent qui divulgue une préoccupation de sécurité au travers du système de compte rendu, à moins que cette divulgation ne révèle, au-delà de tout doute raisonnable, une négligence grossière ou une violation délibérée ou volontaire de règlements ou procédures ;
- Protéger les données et informations de sécurité ainsi que les sources connexes ;
- Garantir que la sécurité est la responsabilité première de tout le personnel ;
- Etablir et utiliser des processus d'identification des dangers et de gestion des risques, y compris un système de compte rendu de dangers ;
- Surveiller, mesurer et améliorer en continu la performance de la sécurité de l'organisation ;
- Résoudre les préoccupations de sécurité identifiées dans les délais prescrits ;
- Veiller à ce que tout le personnel soit sensibilisé sur le SGS de l'organisation et reçoive des formations adéquates et appropriées pour s'acquitter des tâches et responsabilités en matière de sécurité ;
- S'assurer que les systèmes et services de sécurité fournis de l'extérieur pour appuyer nos opérations répondent à nos normes de performance de sécurité.

L'Aéroport International Gnassingbé Eyadema entend être reconnu et le rester comme un environnement sûr pour tous.



Le Directeur Général,

Général de Brigade ALLAHARE Dimini